



## Abattage : le contrôle vidéo

### doit être réintégré à la proposition de loi



A Paris, le 10 janvier 2017 - **Dans un courrier commun, dix ONG de protection animale appellent les députés à soutenir l'amendement présenté par Olivier Falorni sur le contrôle vidéo dans les abattoirs lors de la séance publique du 12 janvier prochain afin que la proposition de loi sur l'abattage ne soit pas vidée de toute substance.**

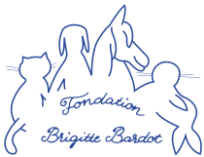


#### Les députés doivent se mobiliser

85% des Français<sup>1</sup> sont favorables au contrôle vidéo dans les abattoirs. Pourtant, la Commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale a rejeté en décembre l'article 4 de la Proposition de loi N°4203, portant sur l'installation de caméras de contrôle « dans tous les lieux d'acheminement, d'immobilisation, d'étourdissement, d'abattage et de mise à mort des animaux », ôtant ainsi toute sa substance au texte initial.



Cette disposition cruciale sera réintroduite sous forme d'amendement par le député Olivier Falorni, lors de la séance publique du 12 janvier prochain. Pour qu'elle ait une chance d'aboutir, il est indispensable que les députés la soutiennent. Pour y parvenir, 10 ONG de protection animale ont co-signé un courrier à l'attention des 577 députés afin de les inviter à soutenir cet amendement.



#### Le contrôle vidéo, un outil indispensable

Le contrôle vidéo au poste d'abattage permet de répondre à de nombreuses problématiques à l'origine d'infractions en abattoir. Il devrait être rendu obligatoire et strictement encadré avec mise en place d'un contrôle indépendant.



Si le contrôle vidéo ne peut permettre d'empêcher tous les cas de mauvais traitements des animaux en abattoirs, il encourage la vigilance et permet de pallier, en partie, l'insuffisance des contrôles vétérinaires sur la manipulation et la mise à mort des animaux.



#### Déjà en place dans de nombreux pays

Plusieurs Etats ont déjà mis en place un système de contrôle vidéo obligatoire à l'abattoir, comme Israël depuis 2016, et l'Etat de Uttar Pradesh (200 millions habitants) en Inde. Il est également mis en place dans la grande majorité des abattoirs au Royaume-Uni, aux Pays-Bas ou encore aux Etats-Unis. Certains opérateurs français en ont également pris l'initiative, car il n'y a aucun obstacle juridique réel à l'installation des caméras de contrôles. Il devrait être obligatoire pour tous les abattoirs. Il est temps que la France à son tour s'engage.



**Les scandales de 2016 reposent tous sur une carence des contrôles dans les abattoirs. Il serait invraisemblable qu'il n'y ait pas de réponse politique à une attente sociétale si forte. Alors, jeudi, quels seront les députés qui soutiendront les amendements renforçant le contrôle et la transparence dans les abattoirs ?**



**Les signataires :** AFAAD (Association en faveur de l'abattage des animaux dans la dignité), CIWF France (Compassion In World Farming), Droits des Animaux, Fondation Assistance aux Animaux, Fondation Brigitte Bardot, Fondation 30 Millions d'Amis, LFDA (La Fondation Droit Animal, éthique et sciences) L214, OABA (Œuvre d'Assistance aux Bêtes d'Abattoirs), WELFARM – Protection mondiale des animaux de ferme.



Le courrier commun est disponible [ici](#).

**Contacts presse :**

**AFAAD / Caroline Brousseau**

[association@afaad.net](mailto:association@afaad.net) / 01 83 62 21 10

**CIWF France/ Claire Hincelin**

[Claire.hincelin@ciwf.fr](mailto:Claire.hincelin@ciwf.fr) – 01 79 97 70 53 / 06 26 07 55 43

**Droits des Animaux / David Chauvet**

droitsdesanimaux@hotmail.com – 06 21 66 29 24

**Fondation Assistance aux Animaux / Anne-Claire Chauvancy**

[Faa-comm@orange.fr](mailto:Faa-comm@orange.fr) - 06 03 21 00 38

**Fondation Brigitte Bardot /Christophe Marie**

[christophe.marie@fondationbrigittebardot.fr](mailto:christophe.marie@fondationbrigittebardot.fr) - +33 (0)6 74 88 80 81

**Fondation 30 Millions d'Amis / Christel Petit**

[Christel.petit@allegria.fr](mailto:Christel.petit@allegria.fr) – 06 14 43 11 72

**LFDA / Sophie Hild**

[dir@fondation-droit-animal.org](mailto:dir@fondation-droit-animal.org) – 01 47 07 98 99

**L214 / Samuel Airaud**

[samuel.airaud@l214.com](mailto:samuel.airaud@l214.com) – 06 01 78 17 09

**OABA / Frédéric Freund**

[f.freund@oaba.fr](mailto:f.freund@oaba.fr) – 01 43 79 46 46

**Welfarm / Ghislain Zuccolo**

[Communication@welfarm.fr](mailto:Communication@welfarm.fr) – 03 87 36 46 05

[1] Sondage IFOP - octobre 2016 - pour la Fondation Brigitte Bardot et Droits des Animaux